

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec

## VIN SAINT-NAZAIRE

*Archevêché de Québec, 1er août 1905.*

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

5.  
lit  
se  
t,  
p-  
re

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**  
**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**  
**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LEVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAULT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

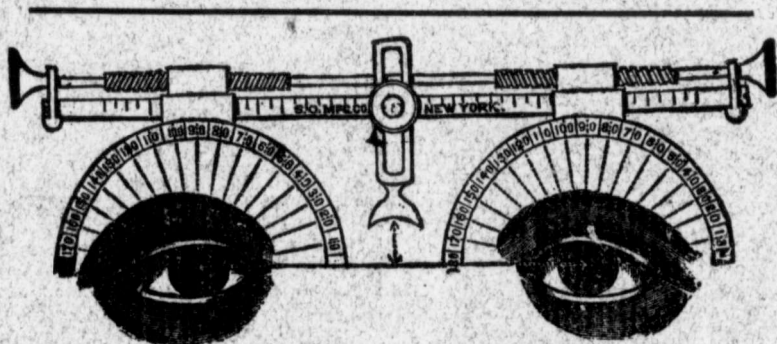
Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



**J.-E. GAGNON,** OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour.

HEURES DE BUREAU

8 heures a. m. à 8 heures p. m.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-  
tariens et des abstinents.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.



## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et  
Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,  
CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière  
satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres  
tombales, Bénitiers, Statues en  
fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

**LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC**

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 641. — *Les Quarante-Heures*, 641

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le péché véniel, 642. —  
LITURGIE ET DISCIPLINE : COMMUNION AUX MALADES, 646. — CHRONIQUE  
DIOCÉSAIN, 647. — M. l'abbé Thomas-Eugène Beaulieu, 648. — A TRAVERS  
LES DIOCÈSES : Montréal, 650 ; St-Hyacinthe, 650 ; Prince-Albert, 651. —  
LES LIVRES, 652.

**Bulletin social** : FAITS ET ŒUVRES : Le R. P. Rutten, 653 ; Une conférence  
du R. P. Rutten, 654.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 13 juin.** — III ap. Pent. SOL. DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.  
**Lundi, 14.** — S. BASILE-LE-GRAND, év., conf. et doct.  
**Mardi, 15.** — SS. VITE, MODESTE ET CRESCENCE, mart.  
**Mercredi, 16.** — De la fête  
**Judi, 17.** — De la fête.  
**Vendredi, 18.** — SS. MARC ET MARCELLIN, mart.  
**Samedi, 19.** — STE JULIENNE DE FALCONIÉRI, vierge.  
**Dimanche, 20.** — IV ap. Pent. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

**13 juin**, St-Antoine de Tilly. — **14**, St-Onésime. — **15**, St-Basile. — **16**, St-Germain. — **17**, St-Sauveur ; St-Hilaire de Dorcet. — **18**, St-Nazaire. — **20**, St-Jean-Deschaillons.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

**CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **LE PÉCHÉ VÉNIEL**

LES PÉCHÉS VÉNELS RELATIVEMENT GRAVES

Malheureusement, à côté de ces toutes petites défaillances fugitives de la volonté, il en est un très grand nombre d'autres classées également avec raison, dans la catégorie des vénielles, qui demandent cependant à cause de leur gravité relative une appréciation autrement sévère.

Ne l'oublions pas, en effet, le péché véniel peut avoir une forte dose de gravité. C'est même le cas ordinaire dans une société chrétienne à mœurs passablement larges comme la nôtre, où le laxisme des consciences ne procède pas tant des révoltes subjectives de la volonté que des appréciations larges qui ont cours dans les livres et dans le milieu ambiant sur l'observation des préceptes, et des conclusions casuistiques qui sont présentées à la conscience comme obligatoires seulement sous peine de péché véniel.

La médisance, le mensonge, l'indélicatesse en matière de justice, pour ne citer que ces quelques exemples, sont assez rarement des fautes mortelles. On n'en tient pas ou presque pas compte cependant, parce que la conscience s'est habituée à ne plus regarder les fautes vénielles en général comme sujet d'horreur et de sérieux amendement.

Combien d'âmes rencontre-t-on aujourd'hui qui ne voudraient pas assurément commettre un péché mortel, et qui néanmoins perdent tout scrupule en face du péché qu'elles estiment n'être que véniel. C'est là une disposition très mauvaise de volonté, une morale boîteuse.

Pie X a traité cette question du péché véniel grave : « Personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs à enseigner sur ce point une doctrine qui, à certains

esprits, pourrait sembler presque excessive : toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très juste. Cette doctrine la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre ; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves ; très graves en effet, non pas en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui les commettrait et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole : La sainteté convient à la maison (Ps. 92). (Exhortation au clergé catholique, 4 août 1908).

#### LES DANGERS DU PÉCHÉ VÉNIEL

Nous voulons rappeler les dangers de l'habitude du péché vénial, et voici la proposition qui résume toute la théorie : « L'habitude du péché vénial, dans les matières qui sont *per se graves*, est un germe fatal de péchés mortels. » Je dis un germe, et je dis fatal ; voici la justification de ces deux mots.

D'après les lois de la psychologie naturelle, la répétition du même péché a pour effet de créer dans la volonté une prédisposition, un poids sollicitant qui tord le libre arbitre et le laisse incliné vers l'objet de la faute ; de plus, cette torsion de la volonté diminue d'autant l'indétermination ou l'indépendance du jugement pratique ; en sorte que, sous l'habitude, 1° qui a péché péchera, et 2° qui a péché légèrement péchera de plus en plus gravement jusqu'à la catastrophe de la ruine mortelle finale.

On dit que les habitudes mauvaises sont le pire ennemi du libre arbitre. C'est très vrai. Pour être complet, il faudrait ajouter qu'elles sont le pire ennemi de l'intelligence. Sous la poussée quasi mécanique de l'excitation habituelle, le jugement se fige, lui aussi, dans un certain ordre de considérations, dans celui précisément qu'appelle le groupement psychologique spécial des idées connexes avec les exigences de l'habitude. Peu à peu, l'esprit perd son indépendance, influencé qu'il est par les seules

pensées que lui présente fortement l'imagination. Le pécheur avait aperçu au début la malice grave à éviter ; cette idée peu à peu s'est estompée, amoindrie ; *assueta vilescunt*. Jouer tout près du feu ne lui semble plus un danger aussi redoutable. Après tout, le bon Dieu est si bon et la pauvre humanité a tant de besoins à satisfaire pour ne pas vivre tout le temps malheureuse ici-bas. Il s'approche donc tout doucement avec une crainte toujours décroissante, de l'objet défendu. Complaisances vénielles, se dit-il, et c'est vrai encore jusque-là. Il ne reste, hélas, plus qu'un pas à franchir, un tout petit pas sur un terrain glissant bien préparé, sans obstacle qui puisse arrêter le mouvement acquis.

C'est fait. Ce malheureux en face du crime consommé s'étonne d'en être arrivé là. Cette ignominie, dont il se serait détourné avec horreur si elle s'était offerte à lui subitement, c'est à peine s'il en a senti l'approche, tant son regard fasciné par l'obsession de la même couleur séduisante a perdu de son acuité normale pour la perception des autres. Il sait fort bien qu'il aurait dû et pu s'arrêter. Mais où et quand ? C'est la juste punition de la léthargie volontaire où il s'est plongé, que cette sorte d'impossibilité pour lui de s'arrêter sur le chemin du mal une fois qu'il s'y est délibérément engagé.

La cause de cette ruine, l'unique cause ? C'est l'habitude du péché véniel. Voilà le grand coupable. Les péchés mortels que j'appellerais volontiers péchés de surprise, sont rares. Très fréquents, au contraire, les péchés mortels commis en fatale conclusion pratique de la vitesse acquise du péché véniel passé à l'état d'habitude. J'ai entendu un prédicateur de retraite affirmer que le péché véniel habituel était, en définitive, chose plus grave que le péché mortel. Sous un certain rapport, la formule est absolument juste, psychologiquement très fondée. L'édifice peut résister à la violence d'une rafale qui passe, s'il tombe, par hasard, on en peut relever les ruines. L'infiltration souterraine qui mine ses fondations l'abat infailliblement et en rend la restauration à peu près impossible.

C'est l'histoire de toutes les chutes retentissantes qui, au cours des siècles, ont le plus affligé l'Église. Il m'a été donné de rencontrer parfois de ces enfants prodigues, contrits et rentrés en grâce dans la famille. Tous disent la même chose.

oh  
ne  
plu  
lég  
ave  
Qui  
nég  
la j  
acti  
laïq  
mot  
thé

de  
mie  
du  
par  
des  
ordi  
catl  
à s'  
Jan  
de  
jour  
tous  
Sou  
n'es  
lami  
sans  
mor  
tant  
impe  
mon  
diss  
prog  
du C



Ils ne sont point tombés tout d'un coup au fond de l'abîme, oh ! non. Ces sortes de catastrophes ont leurs antécédents ; elles ne sont qu'une résultante de prémisses qui peuvent s'allonger plus ou moins, mais reviennent toutes, en fin de compte, à la légèreté coupable avec laquelle on s'est tout d'abord familiarisé avec le désordre initial du péché véniel passé à l'état d'habitude. Qui dira les ravages que ferait dans nos rangs, par exemple, la négligence de l'oraison, le contact familial avec le fruit défendu, la perte graduelle du sens sérieux de notre ministère et de nos actions sacerdotales, l'adaptation, enfin, trop facile aux légèretés laïques du milieu ambiant ? *Intelligentibus pauca*, et ce peu de mots tient dans la formule où je résumais plus haut toute la théorie morale de l'habitude du péché véniel.

Je ne voudrais point me répéter. Il faut pourtant, avant de terminer, que je cite encore un exemple pratique qui fera mieux saisir ma pensée sur cette affaire très grave, à mon sens, du péché véniel. La calomnie est taxée, *per se*, de faute grave par la théologie morale, et à bon droit, étant donné la gravité des deux préceptes de charité et de justice qui s'y trouvent ordinairement violés. Eh bien ! cherchez les fidèles, les bons catholiques pratiquants, je n'ose pas dire les prêtres, qui pensent à s'arrêter sur la pente du péché mortel en matière de calomnie. Jamais on a vu un pareil dévergondage de critique, de mensonges, de méchants coups de langue ; jamais on a vu, comme de nos jours, mise en pièces, l'autorité des supérieurs, des maîtres à tous les degrés. La presse n'est souvent qu'une école de calomnie. Sous prétexte de liberté de discussion et d'idées politiques, il n'est guère de conversations où le prochain ne perde quelques lambeaux de son honneur, de sa respectabilité. Tout cela passe sans grosse difficulté de conscience. On a horreur du péché mortel, je le veux bien ; mais on ne le voit à peu près nulle part, tant on a pris l'habitude de croire véniels, et comme tels sans importance, les propos calomnieux qu'on laisse échapper comme monnaie courante de nos relations sociales actuelles. C'est la dissolution pratique des mœurs, à petit feu, la mort par anémie progressive, une des plus redoutables manières de mourir. (*L'Ami du Clergé*, 1902, p. 1043), (1a, 2ae, q. 88, a 3).

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### COMMUNION AUX MALADES

Q. Dans la rubrique de la communion aux malades, le *Rituel* prescrit au prêtre de se purifier les doigts après avoir touché les saintes espèces, et de faire prendre au malade l'eau qui a servi à cette ablution. Vu la vulgarisation des principes d'hygiène un peu partout et leur introduction dans les programmes scolaires, est-il prudent d'observer scrupuleusement ce détail des rubriques ?

R. Il y a certains milieux où il serait imprudent de s'en tenir sur ce point à la lettre de la rubrique. Il ne faut jamais, à moins de raisons graves, exciter l'étonnement des gens, de même que l'on doit tenir compte de répugnances assez légitimes en soi. D'autant plus que nous croyons assez générale ici et ailleurs la coutume de jeter au feu l'eau qui a servi au prêtre pour purifier ses doigts. — « Le *Rituel*, dit Velghe, veut que l'on donne cette ablution à boire au malade, mais... on peut la jeter dans le feu, <sup>(1)</sup> avant de quitter la maison du malade. »

Mais voici une autre difficulté qui se présente. Dans beaucoup de maisons, surtout pendant l'été, il n'y a qu'un poêle à gaz ou à pétrole. Coppin et Stimart, dans leur *Sacrae Liturgiae Compendium*, suggèrent, à la suite de Baruffaldi et de plusieurs autres auteurs, une méthode, qui tend à se répandre, paraît-il. Le prêtre prend le purificateur et en trempe dans l'eau un petit coin, avec lequel il se purifie les doigts. <sup>(2)</sup> Il reste aussi au prêtre la ressource d'emporter cette ablution avec lui pour la jeter dans la piscine.

---

(1) Il paraît plus convenable que le prêtre confie ce soin à une personne de confiance, surtout s'il n'y a de feu qu'à la cuisine.

(2) La même méthode pourrait être suivie après l'Extrême-Onction. Quant aux ouates qui ont servi à essuyer les onctions, il n'y a qu'à suivre le *Rituel* (Tit. V. Chap. II, n. 9) : *Tergat loca inuncta novo globulo bombacii vel rei similis, eumque in vase mundo reponat, et ad ecclesiam postea deferat, comburat, cineresque projiciat in sacrarium.*

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Funérailles de M. l'abbé T.-E. Beaulieu.** — Vendredi matin, le 4 juin, avaient lieu à l'église de Saint-Roch les funérailles de M. l'abbé T.-E. Beaulieu, décédé le 1er juin, à l'Hospice Saint-Antoine, à l'âge de 87 ans et quelques mois.

La levée du corps a été faite à l'Hospice, par M. l'abbé C. Larivée, et le service a été chanté par Mgr H. Têtu, de l'archevêché, assisté de MM. les abbés Conrad Raymond, vicaire à Plessisville, et F. Danjou, du Grand Séminaire, arrière-neveux du défunt.

Près du cercueil avaient pris place : Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique, MM. les abbés Ludger Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, J.-E. Pagé, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et Lucien Gauvreau, aumônier du couvent de Lauzon.

Au chœur, on remarquait Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'École Normale ; M. l'abbé R. Lagueux, curé de Saint-Roch ; MM. les chanoines J.-C. Arsenault, G. Miville, A. Gagné et C. Beaulieu ; le R. Père Legault, O. M. I., curé de Saint-Sauveur ; le R. Père Sylvain, O. M. I., de Saint-Sauveur ; le R. P. Rigaud, supérieur des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur ; MM. les abbés C. Richard, curé de Saint-Romuald ; C. Larivée, J.-B. Gosselin, A. Collet ; L.-R. Morissette, curé de Loretteville ; L.-A. Déziel, curé de Beauport ; O. Faucher, curé de L'Ancienne-Lorette ; J.-A. Poulin, aumônier de l'Hospice Saint-Charles ; D. Pelletier, curé de Bienville ; C. Giroux, curé du Village Huron ; A. Soucy, curé de Matane ; J. Moreau, vicaire à Notre-Dame du Lac ; C.-N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire ; O.-H. Desroches, curé de Notre-Dame de la Garde ; J. Galarneau, chapelain du couvent des Sœurs du Bon-Pasteur à Charlesbourg ; Elias Roy, du collège de Lévis ; E.-A. Doucet, J.-D. Turmel et E. Desjardins, vicaires à Saint-Jean-Baptiste ; V. Pouliot, vicaire à Saint-Malo ; A. Lizotte, vicaire à Beauport ; Alb. Côté, E. Bernard, L.-M. Bolduc, vicaires à Saint-Roch.

Le corps du défunt a été déposé dans la crypte de l'église de Saint-Roch.

**La Fête-Dieu.** — Une température idéale a permis aux catholiques de nos diverses paroisses de faire à Jésus-Hostie, un magnifique triomphe à travers les rues de la ville.

À la Basilique, c'est Monseigneur C.-A. Marois qui a chanté la messe et porté l'ostensoir.

Parmi les notables qui composaient le cortège eucharistique, nous avons remarqué ; l'hon. P.-E. Leblanc, accompagné de son

aide de camp, Sir Lomer Gouin, Premier Ministre, Sir François-Xavier Lemieux, juge en chef, Sir A.-B. Routhier, les hon. C.-E. Dorion, H.-G. Carroll, A. Cannon, T.-C. Casgrain, Alex. Taschereau, Cyrille Delâge, Rodolphe Roy, Thomas Chapais, MM. D.-O. Lespérance, M. P., et Albert Sévigny, M. P., l'échevin L.-A. Cannon, etc.

**Jubilé d'or de Son Eminence le cardinal Bégin.** — Mercredi après-midi, commençaient les fêtes organisées à l'occasion des noces d'or sacerdotales de Son Eminence le cardinal Bégin. A deux heures, à la Basilique, avait lieu la cérémonie de l'installation du nouveau chapitre des chanoines, puis à 4 heures, au grand salon de l'archevêché, présentation des vœux du clergé.

---

### M. L'ABBÉ THOMAS-EUGÈNE BEAULIEU

Dans la personne du vénérable prêtre octogénaire qui s'éteignait doucement à Saint-Roch, le premier de ce mois, l'Église de Québec a possédé un érudit, un humble et un saint.

Monsieur l'abbé Thomas-Eugène Beaulieu naquit à Kamou-raska, le 30 décembre 1827. Son père était Monsieur Philippe Beaulieu et sa mère, Madame Rose Roy. Après son cours classique, il étudia d'abord la médecine, puis se décida pour le sacerdoce. Le 8 février 1857, en compagnie d'un confrère, il fut ordonné prêtre à Saint-Jean, Ile d'Orléans, où il aimait à retourner parfois pour célébrer la sainte messe.

Dès 1858, il était curé-missionnaire à la Baie des Chaleurs, où les fatigues inhérentes à un semblable ministère eurent bientôt ruiné sa santé. Seize ans à peine après son ordination, il était au repos. Il n'y demeura pas longtemps, toutefois. En juin 1873, il remplaça temporairement, comme Principal de l'École Normale Laval, Monsieur l'abbé Lagacé, qui revint d'Europe à la fin de novembre et, au printemps de l'année suivante, Monseigneur Taschereau, alors Archevêque de Québec, le nomma aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, comme successeur de Monsieur l'abbé Michel Lemieux, récemment décédé. Il a exercé cet emploi jusqu'à sa retraite définitive, en 1898. Il demeura depuis à l'Hospice Saint-Antoine, fondé à Saint-Roch par son ami de cœur, Monseigneur Antoine Gauvreau.

Monsieur l'abbé Beaulieu était un prédicateur peu connu et pourtant des plus remarquables. Il était sobre de gestes et de tours oratoires ; mais sa phrase semblait couler de source, toujours claire, précise et d'une élégante simplicité. Ses conférences étaient tellement solides et pratiques qu'on n'y pouvait trouver rien de superflu. Bref, s'il avait eu le goût de monter en chaire, bien peu de prédicateurs y eussent pu l'égaliser.



Dès le début de son ministère, il avait été placé dans un milieu qui le préparait à la vie humble et cachée où il a dépensé avec plaisir une grande partie de sa longue existence. En quelques endroits de la Baie des Chaleurs, il lui a fallu très souvent civiliser ses paroissiens tout en les christianisant. Il s'y appliquait avec une bonhomie si charmante et des procédés si conformes à leurs goûts qu'il réussissait merveilleusement. C'est ainsi que, pour faire cesser les combats parfois sanglants qui avaient lieu tous les dimanches sur la place publique, il invita les lutteurs à se réunir dans une salle commune pour s'y livrer au jeu de cartes. Il demeurait avec eux et, connaissant leur passion pour certains mets, il en faisait mettre près de là une bonne provision, où les gagnants de chaque partie avaient le droit d'aller puiser. Grâce à ce stratagème, la place publique fut bientôt déserte, la salle de jeu toute remplie ; et tous ces cœurs qui lui étaient fortement attachés se laissaient facilement ensuite attirer au bien.

Monsieur l'abbé Beaulieu a exercé son ministère à l'Hôtel-Dieu pendant près de vingt-cinq années consécutives. Heureux temps, où les Religieuses n'avaient pas encore été forcées à agrandir leur hôpital pour y recevoir les estropiés quotidiens de l'électricité, de la dynamite, des automobiles et autres inventions modernes ! Alors le bon prêtre était parmi les malades comme un père au milieu de ses enfants ; et les cas les plus répugnants à la nature, loin d'altérer son dévouement, semblaient attirer davantage les attentions de sa charité. Hors le temps de ses exercices spirituels et de son ministère auprès des religieuses, les salles communes étaient à peu près sa résidence ordinaire. C'est là qu'il cachait avec joie sa science et ses talents, préoccupé avant tout, de faire le bonheur spirituel et matériel des petits et des malheureux. Les malades, n'étant pas alors aussi nombreux qu'aujourd'hui, finissaient leur convalescence à l'hôpital, et leurs récréations étaient toujours très animées, grâce à l'entrain qu'y excitait ce charitable pasteur, tout en conservant sa dignité sacerdotale. Que de fautes il a ainsi fait éviter ! que de cœurs il a su s'attacher, pour les purifier ensuite et les donner à Dieu ! Il avait un talent remarquable pour convertir les vieux pécheurs. A ceux-ci, il prodiguait des attentions spéciales. Il allait causer familièrement dans le groupe dont ils faisaient partie et où chacun racontait son histoire, puis revenait un autre jour entamer une causerie intime, laissant son homme s'épancher librement avec lui et, quand il était sûr d'avoir bien préparé l'hameçon, il lançait sa ligne. Que de gros poissons il a ainsi jetés dans les viviers du bon Dieu ! A combien d'âmes criminelles il a rendu la vie et la paix, d'après leur propre témoignage ! Aussi quand Notre Seigneur a rappelé à Lui ce serviteur modeste, mais puissant en paroles et en œuvres, que de bienheu-

reux au ciel seront venus à sa rencontre pour le remercier de leur éternel bonheur !

Monsieur l'abbé Beaulieu a fondé à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, pour lui-même et pour les sœurs décédées, une messe hebdomadaire qui sera dite tous les vendredis. La première de ces messes a eu lieu le propre jour de son inhumation.

R. I. P.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Les RR. PP. du Saint-Sacrement, de Montréal, ont doté leur église de belles grandes orgues. Elles ont été bénites par S. G. Mgr Bruchési. Ces orgues construites par M. C. S. Casavant, de Saint-Hyacinthe, contiennent 42 jeux parlants répartis comme suit : Grand orgue : 13 jeux parlants, de gros calibre : récit : 13 jeux parlants. Le positif : 8 jeux parlants dont une viole d'orchestre sensitive. Au clavier, 9 jeux parlants dont un 32 pieds et 20 accouplements.

— M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur-général des écoles des commissions scolaires de la banlieue, vient d'être nommé curé de Sainte-Catherine. Il remplace M. le curé J.-H.-C. Rosconi, qui se retire pour raison de santé.

— Un envoyé du primat de la Belgique, S. E. le cardinal Mercier, est arrivé à Montréal en la personne du R. P. Rutten, de l'ordre de Saint-Dominique. Sa mission est de demander à l'épiscopat du Canada et aux Canadiens leur aide pour les œuvres sociales belges, œuvres scolaires, post-scolaires, industrielles ou agricoles, détruites par les Allemands, dont la disparition constituerait un des plus grands malheurs qu'ait soufferts la Belgique depuis que l'envahisseur foule son sol.

Le R. P. Rutten, jusqu'au moment de la guerre, était secrétaire général des Unions ouvrières catholiques de Belgique, fédérées sous le nom de Syndicat chrétien ; c'est donc avec une grande connaissance de cause qu'il viendra exposer les besoins de son pays affligé. Il se trouvait tout récemment à Gand lorsqu'il fut chargé par le vénérable Cardinal-Archevêque de Malines, parlant au nom de l'épiscopat belge tout entier, de la mission que nous venons de faire connaître, auprès des évêques canadiens.

**Saint-Hyacinthe.** — M. le chanoine J.-B.-O. Guy, ancien curé de Sainte-Rosalie, est décédé subitement, ces jours derniers, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées à la cathédrale.

M. le chanoine Guy est né à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 1er juin 1837. Il fit ses études à Saint-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Larocque, évêque de

Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 1861. Vicaire à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, de 1861 à 1865 ; à Marieville, avec desserte de Sainte-Angèle de Monnoir, de 1866 à 1868 ; curé de Saint-Valérien de Shefford, de 1868 à 1875 ; il fut curé de Sainte-Rosalie, de 1878 jusqu'en ces dernières années. Dans cette paroisse il a terminé l'intérieur de l'église et construit un presbytère.

**Prince-Albert.** — L'œuvre de conquête évangélique accomplie en moins d'un quart de siècle par l'apostolat canadien-français dans la Saskatchewan-Nord, voilà ce que devra redire aux futures générations la nouvelle et belle cathédrale romane qui vient d'être inaugurée avec splendeur à Prince-Albert.

Ce monument, dont l'érection et le parachèvement sont dus à l'initiative, au zèle et au travail incessant de S. G. Monseigneur Pascal, O. M. I., premier évêque de Prince-Albert, ainsi qu'à l'intelligente et dévouée coopération de son clergé et à la générosité des fidèles, est presque une merveille, au milieu des prairies de cet Ouest Canadien, qui vient à peine de sortir du désert et de la solitude. Cette église est le plus bel édifice de la ville et elle attire le regard du voyageur lorsqu'il jettera les yeux sur la jolie cité sise sur la rive nord de la rivière Saskatchewan.

La bénédiction solennelle de cette église, accomplie le dimanche, 2 mai dernier, constitue la plus imposante cérémonie religieuse qui se soit encore déroulée à Prince-Albert. La présence de S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, de S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, de S. G. Mgr Pascal, évêque du diocèse, de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, du Très Rév. Père abbé Bruno Doerfler, O. S. B., abbé mitré de Muenster, jointe à celle d'un nombreux clergé et d'une foule compacte de fidèles et même de non-catholiques, témoignait de la grandeur de l'événement religieux qui fera époque pour le jeune diocèse de Prince-Albert.

Ce fut S. G. Mgr Langevin qui fit la bénédiction de la nouvelle cathédrale. La grand'messe pontificale fut ensuite chantée par S. G. Mgr Pascal. Après l'évangile S. G. Mgr Langevin prêcha en anglais et S. G. Mgr Mathieu prêcha en français.

Dans l'après-midi, il y eut réception au couvent des Dames de N.-D. de Sion, et le soir, dans le soubassement de la cathédrale, un banquet servi par les dames et demoiselles de la paroisse. A la fin du repas plusieurs discours français ou anglais furent prononcés. Prirent tour à tour la parole S. G. Mgr Pascal, M. Hall, représentant du maire, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, le R. P. McCaffrey, O. M. I., curé de la ville, M. l'abbé Sinnett et les RR. PP. Lacoste et Vachon, O. M. I.

## LES LIVRES

*Actes du Congrès de l'Enseignement secondaire, tenu au Séminaire de Québec les 20-21 juin 1914. Québec, (imprimerie de l'Action Sociale Limitée), 1915. Vol. grand in-8°, 252 pages. En vente aux bureaux de l'Action Sociale, 75 sous l'unité, 85 sous, franco.*

Le 21 juin dernier, le public de Québec était invité à une séance à l'Université Laval, où des hommes compétents, prêtres et laïcs, traitèrent des sujets les plus intéressants au point de vue de l'éducation. C'était la clôture du grand congrès de l'Enseignement secondaire, le premier du genre en notre pays où l'on se soit occupé « spécialement et uniquement de questions pédagogiques et d'éducation. » A part cette séance publique, les membres du Congrès, tous professeurs dans nos différents collèges affiliés à l'Université, en eurent plusieurs autres. Pendant deux jours, dans quatre commissions différentes, on lut des travaux, longuement préparés, l'on en discuta les conclusions formulées, l'on approuva ou l'on rejeta les réformes proposées.

Ce sont tous ces travaux au complet, avec les résumés faits par les rapporteurs eux-mêmes, une introduction de M. l'abbé Camille Roy, des aperçus historiques sur chacun de nos séminaires ou de nos collèges affiliés à l'Université, etc., que l'on vient de publier en volume.

C'est certainement un ouvrage précieux pour tous nos éducateurs. Que d'aperçus nouveaux, que de suggestions pratiques sur les questions d'enseignement dans les divers travaux présentés aux Commissions de ce Congrès par les rapporteurs, tous hommes de science et d'expérience !

Deux éducateurs émérites, représentant l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne de France, M. le Chanoine Lahargou et M. le Chanoine Guillemant, avaient apporté au Congrès l'appoint de leur parole autorisée ; on pourra lire dans le volume les remarques qu'ils faisaient à la fin de chaque séance, de même que leurs discours prononcés à la séance publique. Cet ouvrage a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires, c'est pourquoi on devra se hâter, si on veut se le procurer.



---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

LE RÉV. P. RUTTEN

Le R. P. Rutten vient d'arriver au Canada.

Il n'était pas nécessaire que l'infatigable organisateur des syndicats chrétiens de Belgique nous fût présenté et recommandé pour être bien accueilli parmi nous. Nous savions tous, ici, que cet illustre fils de saint Dominique est, selon que se plaît à l'écrire S. E. le cardinal Mercier, « l'apôtre universellement connu et aimé de la classe ouvrière » ; qu'il « a consacré l'apostolat de sa vie au relèvement économique et moral des travailleurs » ; que « la Belgique catholique lui est redevable, pour une très large part, d'une organisation syndicale qui constitue une des meilleures réserves de l'avenir national » des Belges.

Et cela était bien suffisant pour lui assurer, de la part des Canadiens français, un accueil empressé.

Mais, puisqu'à tous ses titres de mérite personnel, le Révérend Père ajoute celui d'envoyé spécial du peuple belge au peuple canadien ; puisqu'il peut se réclamer de la haute approbation de Sa Majesté le roi Albert, et se dire le délégué de l'illustre cardinal Mercier et de tous les autres évêques belges ; puisque, enfin et surtout, il nous « arrive avec la mission de nous tendre encore la main », puisqu'il nous demandera, « par les entrailles de la miséricorde de Notre Seigneur Jésus-Christ », de sauver de la ruine qui les menace les œuvres « qui ont donné à la Belgique « sa stabilité dans le passé » et qui permettent, aussi longtemps qu'elles subsistent, d'envisager son avenir « avec une confiance courageuse et sereine » ; nous pouvons lui prédire qu'il recevra partout ce qu'on lui donne, en ce moment, à Montréal : de la confiance, de la sympathie, de l'attention... et beaucoup des secours grâce auxquels pourra subsister, en Belgique, toute cette « organisation d'institutions libres, — écoles, ouvriers, ateliers « professionnels, patronages pour jeunes gens et pour jeunes filles, « associations ouvrières, syndicats pénétrés de vie catholique » — gloire et force des catholiques belges que chacun d'entre nous se fera un devoir de secourir dans la mesure de ses moyens et selon la générosité de son cœur.

Son Éminence le cardinal Mercier pourra se rendre compte bientôt, pensons-nous, que son appel « à nos frères bien-aimés

du Canada » a été entendu et que son délégué ne pouvait mieux nous dire le merci qui nous serait dû par le peuple belge qu'en sollicitant de nouveau nos « âmes compatissantes » en faveur d'une nation qui souffre persécution pour la justice.

Quant au Rév. P. Rutten, nous lui souhaitons la bienvenue, comme à « l'interprète » du noble cardinal qui, depuis que la guerre est commencée, est, à coup sûr, l'homme dont les paroles ont produit dans le monde la plus forte impression qu'il puisse être donné à une parole humaine de créer sur les esprits et les volontés, quand cette parole n'est pas la parole du Souverain Pontife.

Nous espérons aussi qu'il sera, pendant son séjour dans nos villes canadiennes, un semeur de la saine doctrine catholique au milieu de nos populations ouvrières si contaminées, bien qu'à leur insu, par la peste des idées socialistes.

De la sorte, nous aurons reçu de la Belgique catholique tout autant que nous lui aurons donné. Et, de part et d'autre, nous aurons simplement vécu dans ce que l'Église appelle *la communion des Saints*.

AUBERT DU LAC.

#### UNE CONFÉRENCE DU R. P. RUTTEN

Le R. P. Rutten s'est déjà mis à l'œuvre pour laquelle il a traversé les mers et établi, pour un peu de temps, son séjour au Canada.

Même avant que de recevoir quelque chose pour le soulagement de la détresse des siens, il a, en véritable apôtre, pensé à nous être utile. Et, c'est pourquoi, il a voulu exposer, à l'Université Laval de Montréal, la question sociale belge.

M. l'abbé Arthur Deschênes a écrit pour *Le Devoir* un excellent compte rendu de la belle conférence du Rév. Père Rutten.

Le voici :

« C'est un exposé objectif de la question sociale belge que le conférencier nous réserve. Il n'a pas l'intention de nous imposer ses méthodes ; loin de là, chaque pays a son passé, ses traditions, son caractère, et hardi jusqu'à la témérité quiconque rêverait l'uniformité dans l'application des doctrines sociales !

S'il pouvait nous mettre en mains brochures, tracts, journaux, nous saisirions mieux sa pensée. Est-il coupable de ne le pouvoir faire, lui qu'on a sorti des frontières belges « ficelé comme un vulgaire saucisson » et maigre comme un cambrioleur ?

Cinq grandes idées ont présidé à la naissance du mouvement syndical en Belgique : 1° L'action religieuse du Clergé demande comme complément une action sociale méthodique et persévérante ; 2° La neutralité syndicale est toujours dangereuse ; 3°

L'organisation des masses doit être universelle et complète ; 4° Elle sera le fruit d'une éducation lente et raisonnée ; 5° Il lui faut la lumière et la chaleur du Secrétariat général « véritable centre d'électricité. »

1° Les masses ouvrières de Gand, d'Anvers et de Bruxelles sont aux deux tiers paganisées. Belle aubaine donc, pour les ennemis de l'Eglise, que de vouer, à l'exécration des foules, le prêtre, apôtre de la résignation et copain des patrons cossus ! Si, par des actes économiques, il veut les démentir, pour pouvoir ensuite monter les âmes jusqu'à Dieu, qui oserait croire qu'il est en dehors de son activité normale ?

2° D'ailleurs, est-ce que la neutralité religieuse, dans un syndicat, est une si sûre garantie de paix et de prospérité ? Sans doute, autour d'un tapis vert, bourgeois de toutes nuances et de toutes croyances se frottent utilement les coudes, et ce spectacle, pour les ouvriers, est une irrésistible invitation à l'unité et à la cohésion. Encore faut-il que ce soit dans le respect des droits et des devoirs de tous qu'ils soient religieux, moraux, ou économiques. Nous catholiques, nous changeons de chapeau et non de convictions et nous avons l'orgueil de projeter la lumière catholique sur les problèmes économiques qui nous tourmentent. De même que nous voulons des ligues de patrons et d'actionnaires catholiques pour barrer le chemin, si possible, aux inconvenients des sociétés anonymes, de même nous voulons sur pied des bataillons serrés d'ouvriers catholiques. Rien ne nous empêchera d'entrer en ligne parallèle avec ceux qui ne sont pas des nôtres. Sur des questions économiques nous désirons leur concours et nous profiterons de leurs avis, mais nous n'en voulons pas comme chefs de file.

3° Et c'est ici que nous nous obligeons à avoir des organisations pour toutes les classes et pour tous les besoins.

*Bonum ex integra causa ; malum ex quocumque defectu.*»

Donc pas de fissures !

Trois classes, surtout, attirent notre attention et servent de but à nos efforts : A) la classe agricole, B) la classe bourgeoise, C) la classe ouvrière.

A) La classe agricole peut se vanter d'avoir, durant ces trente dernières années, conservé à la Belgique son gouvernement catholique. Elle est forte surtout de ses assurances, de ses caisses de crédit, et de ses coopératives d'achat et de vente.

On assure contre les maladies, les incendies, les grêles... et plus les primes d'assurance sont nombreuses, moins les taux sont élevés : d'où avantage pour l'assuré de faire de la propagande.

Le crédit, à base de confiance mutuelle, est à portée de tous. Un jeune ménage veut-il s'établir, la société locale lui prête à

2 ou 3 pour cent le montant nécessaire à l'achat et à l'outillage de sa ferme. Il paiera, à chaque année, en plus des intérêts, une annuité directement proportionnelle à ses revenus et, après huit ou dix ans, presque à son insu, il sera devenu propriétaire. Si, maintenant, il est de la coopérative il économisera entre 30 et 40 pour cent sur ses achats ou sur ses ventes.

B) Chez le bourgeois la société de crédit favorise le commerce et l'union, pourvoit heureusement au réajustement équitable des taxes.

C) Chez l'ouvrier, les œuvres de mutualité font des prodiges. On l'assure contre cinq risques : la maladie, l'invalidité prématurée, les accidents, le chômage et la vieillesse.

L'assurance comme les autres œuvres syndicales a trois étages : locale elle se lie à la fédération, qui elle se rattache à l'alliance nationale.

Si la « locale » a peu de ressources, la fédération et l'alliance sont là pour lui permettre de payer à un invalide la somme de 1 franc par jour jusqu'à ce qu'il ait atteint soixante-cinq ans, n'eût-il versé que trois francs. Il faut remarquer que l'État belge fait tomber dans la caisse syndicale un montant de cinquante centimes à chaque franc qu'y dépose un particulier. De plus, si l'ouvrier a été de la coopération du pain, par exemple, il retirera de ce chef une pension d'autant plus élevée qu'il aura consommé plus de pain, pension qui peut aller jusqu'à 400 francs (\$100) par année.

4° Il est évident que ces œuvres sont la résultante d'une solide éducation sociale à l'école, au patronage, et au travail.

Faisons à l'école primaire des mathématiques sociales, de la mutualité infantile et de la caisse scolaire ; ayons au patronage, selon l'ordre de Son Eminence le Cardinal Mercier, des sections d'épargne, de mutualité et de « syndicale » ; partout disciplinons des ouvriers forts de leur valeur intellectuelle et technique et le succès sera à nos portes.

5° Pour y arriver, il faudra lutter et nous demandons, à cet effet, de la lumière, des armes, des soldats. Un coup de téléphone au Secrétariat général et les arguments, les chiffres, les orateurs seront à nous. Tout cela soutenu par les modestes offrandes des ouvriers et de leurs amis et orienté par une action sacerdotale raisonnée et prudente.

Cinq heures allaient sonner, Mgr l'Archevêque remercie le R. P. Rutten de nous avoir servi une si riche « table de matières ». Nous nous quittons, non sans que plus d'un, sans doute, se pose cette question : A quand l'édition canadienne d'un si beau livre ? »

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1915 - - - - - \$626,639.42

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914           | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (31 mars) | 412      | 29,656                  | 57,312   | 626,639.42   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gerant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.



MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

**MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES**

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

---

**ACHETEZ**

**VOS**

**FOURRURES**

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUEBEC.



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée de pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauv. sur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“SANCTUAIRE” Nous en garantissons la pureté “VATICAN”

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

“ROYAL FAMILY”

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul,

TEL. MAIN 3766

MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGIONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUÉBEC



**EDITION NOUVELLE ET  
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGE

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cleches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE



# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 00.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.02  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.80  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3408.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3906.09   | 4690.77   |
| 12  | 865.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5193.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2083.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3608.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.05  | 3888.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.06   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... 3 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... 6 "    |
| de 10.00 à 30.00 | ..... 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | ..... 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# **LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC**

**BANQUE D'ÉPARGNES**  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## **SUCCURSALES A QUEBEC :**

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.

**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## **SUCCURSALES A LEVIS :**

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## **BANQUES À DOMICILE**

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## **COFFRETS DE SURETÉ**

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles